

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 2 CEG ET 1 CSPS Y COMPRIS ÉCLAIRAGE SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE LANKOUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°2022-0014/MEFP/SG/DMP DU 17/03/2022

(Procédure à enveloppe unique)

PAYS : BURKINA FASO

NOM DU PROJET : PROJET D'URGENCE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RÉSILIENCE (PUDTR)

No Prêt/Crédit/Don : crédit IDA 6819-BF Subvention IDA 761-BF

Nom du Marché : Travaux de construction de 2 CEG et 1 CSPS y compris éclairage solaire dans la commune de Lankoue

No Référence : BF-PUDTR-266537-CW RFB

1• Le Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective (MEFP), et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de Travaux de construction de 2 CEG et 1 CSPS y compris éclairage solaire dans la commune de Lankoue et reparti en deux lots :

- Lot 1 : Travaux de construction de 2 CEG y compris éclairage solaire dans la commune de Lankoue
- Lot 2 : Travaux de construction de 1 CSPS y compris éclairage solaire dans la commune de Lankoue

Le délai d'exécution est de sept (07) mois pour chaque lot.

2• Le Directeur des Marchés Publics, président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sollicite des offres fermées de la part des entreprises pour les travaux de construction de 2 CEG et de 1 CSPS y compris éclairage solaire dans la commune de Lankoue.

3• La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » [insérer le titre exact et la date des Règles applicables comme indiqué dans l'accord de financement] de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4• Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh, 03 BP 7012 Ouagadougou 03, Numéro de téléphone : 25-47-20-69 /25 32 42 70, auprès de monsieur Abel KALMOGO, Président de la Commission d'Attribution des Marchés du MEFP et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : Rez de chaussée du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh, 03 BP 7012 Ouagadougou 03, Numéro de téléphone : 25-47-20-69 /25 32 42 70 du lundi à jeudi de 7h 30 à 15h30 mns et le vendredi de 07h 30 à 16h 00 mn.

5• Le Dossier d'Appel d'offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de deux cent mille (200 000) F CFA pour chaque lot à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.

6• Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **22/04/2022 à 09 H 30 TU**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh, 03 BP 7012 Ouagadougou 03, Numéro de téléphone : 25-47-20-69 /25 32 42 70, le **22/04/2022 à 09H 30 TU**.

7• Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre pour un montant de trois millions (3 000 000) F CFA pour chaque lot.

8• Toutes les Offres doivent être accompagnées par une Déclaration sur l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) et/ou le Harcèlement Sexuel (HS).

9• Les Soumissionnaires nationaux devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :

- Une attestation de situation Fiscale ;
- Une attestation de situation cotisante ;
- Une attestation de Non Engagement Trésor Public ;
- Une attestation de la Direction chargée de la réglementation du travail et des lois sociales ;
- Un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier ;
- Une attestation de non faillite, valable pour trois mois ;

Les Soumissionnaires non nationaux devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :

- Un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier ;
- Une attestation de non faillite, valable pour trois mois.

NB : Joindre un agrément technique minimum de B3 couvrant la région de la Boucle du Mouhoun.

10• Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

11• Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IS et dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Abel KALMOGO

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon